

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12/03/2026

DÉLIBÉRATION

relative aux modalités spécifiques de contrôle des connaissances et des compétences
du Master 1ère année Mention Econométrie, Statistiques
Parcours-type Standard Statistique et Econométrie
pour l'année universitaire 2026-2027

- **Vu** le code de l'éducation ;
- **Vu** le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 portant création de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- **Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole ;
- **Vu** l'arrêté du 20 décembre 2023 portant accréditation de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;
- **Vu** la charte des examens en vigueur ;
- **Vu** l'avis du conseil pédagogique en date du 27 janvier 2026 ;
- **Vu** l'avis du conseil de la formation et de la vie universitaire en date du 10 février 2026 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Il approuve les dispositions détaillées ci-après.

Préambule

L'ensemble des règles relatives au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences est regroupé sous le terme « MCC ». Les « MCC » font l'objet d'une publication sur le site internet de l'École au plus tard dans le mois qui suit le début de la formation.

Les maquettes de la formation sont annexées à la présente délibération.

TITRE I – ORGANISATION DES ÉTUDES ET DES FORMATIONS

Article 1. Stage et professionnalisation

Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1.

Ce stage a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.

A l'issue de ce stage, l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée.

Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master 1.

Article 2. Langue des enseignements

Les enseignements sont dispensés en anglais à l'exception de : Economie approfondie, Théorie des jeux, Evaluation des politiques publiques qui sont dispensés en Français.

Article 3. Redoublement

Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par la Directrice, sur avis du jury de délibération.

Article 4. Organisation de la formation

L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD).

La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps.

Les changements de groupe de cours ou de TD sont autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options, selon les délais et modalités fixés par le service de scolarité.

Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral.

L'assiduité est obligatoire et contrôlée par l'enseignant chargé de TD. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation.

Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro.

Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence.

Aucune dispense de TD n'est accordée.

TITRE II – CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Article 5. Organisation des examens

Les sessions d'examen sont précisées annuellement dans le calendrier universitaire arrêté par la Directrice.

Article 6. Modalités d'organisation de la première session

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Ces examens ou devoirs surveillés peuvent être organisés le samedi.

Article 7. Modalités d'organisation du contrôle continu

7.1. Règles générales

Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral.

En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée.

7.2. Règles spécifiques

Les règles générales régissent l'organisation des contrôles continus, devoirs surveillés, mid-term.

Article 8. Modalité d'organisation de l'examen terminal

La présence aux examens terminaux est obligatoire.

Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an.

Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

Article 9. Modalités d'organisation de la seconde chance / session de rattrapage

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale (hors stage ou mémoire) comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l'UE1 et/ou à l'UE2.

Les notes de contrôle continu sont intégralement reportées en seconde session.

Article 10. Bonifications

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

Liste des enseignements donnant lieu à bonification :

- Activité sportive (dont DAPS)
- Activité culturelle (dont participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, ou au chœur des étudiants de Toulouse)
- Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées)
- Césure (pour les étudiants M1 et M2)
- Engagement étudiant (responsabilités au sein d'une association TSE ; Election dans les conseils de l'établissement)
- Activité professionnalisante (Activité professionnelle ; Mission dans le cadre du service civique ; Module vie professionnelle - pour les étudiants de L3 et M1)

La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

TITRE III – VALIDATION ET DIPLOMATION

Article 11. Conditions de validation et de capitalisation

Conditions cumulatives d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2 et UE5.

Sauf mention contraire le principe de validation de l'UE est adossé à l'obtention de la moyenne.

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Article 12. Conditions de compensation

Les UE sont validées isolément ou par compensation. Les UE1, UE2 et UE5 doivent être validées isolément.

Article final

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

La présidente du conseil d'administration,

Marlène DOLVECK

Signé par :

D30C944D2D344B2...

MASTER 1		ÉCONOMETRIE, STATISTIQUES												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Standard Statistique et Économétrie												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE1 - Mathématiques de l'Analyse de Données			84	84		23	23	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Probability and Statistics for Data Science*	Porté	M1D3S	30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60						
Matière	ANNUEL	Foundations of Machine Learning * *	Porteur		30	15		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 60 / CC 60						
UE	ANNUEL	Software for Data Science (R, Python, SAS)	Porteur			45		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Time Series**	Porté	M1D3S	24	9		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 45						
UE	ANNUEL	UE2 - Économie et Économétrie			105	37,5	31,5	22	22	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Économétrie Approfondie	Porté	M1 Eco Standard	30	10,5	10,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT 72 / CC 48						
Matière	ANNUEL	Applied Econometrics	Porté	M1 Eco Standard	15	15	10,5	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	ANNUEL	Théorie des Jeux	Porté	M1 Eco Droit	30	12		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 30 / CC 70						
Matière	ANNUEL	Évaluation des Politiques Publiques	Porté	M1 Eco Droit	30		10,5	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT 50 / CC 50						
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 1 parmi 4)			15			3	3	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Markov Chains and Applications	Porté	M1 Eco Inter	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Market Power and Regulation	Porté	M1 Eco Inter	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Evolution of Economic Behaviour	Porté	M1 Eco Inter	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Economic History	Porté	M1 Eco Inter	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 2 parmi 7)			47	13		8	8	Oui	Oui								
Matière	ANNUEL	Industrial Organization	Porté	M1 Eco Droit	30	9		4	4	Oui	Oui	CC&CT	max(CT;(CT+CC)/2)						
Matière	ANNUEL	Corporate finance	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1D3S	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Market Finance	Porté	M1D3S	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Topics in AI	Porté	M1D3S	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Matière	ANNUEL	Martingales Theory and Applications	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Matière	ANNUEL	Data Bases**	Porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32						
UE	ANNUEL	UE5 Stage ou Mémoire (optionnel 1 parmi 2)						4	4	Oui	Non								
Matière	ANNUEL	Stage*						4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
Matière	ANNUEL	Mémoire*						4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
UE	ANNUEL	UE6 Algebra Refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE7 Probability Refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE8 Static Optimization Refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	15														
UE	ANNUEL	UE9 Econometrics Refresher (facultatif)***	Porté	M1 Eco Inter	12														
		TOTAL ANNEE			308	134	32	60	60										

*UE1/UE2/UE5 : note plancher 10/20
**Les directeurs de Masters 2 recommandent de suivre certaines options : Data Bases pour le M2 Stat Eco
*** Cours de remise à niveau en Mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école

Blocs de compétences
Master 1 et 2 SE ALT

BLOCS		RNCP39013BC01 Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	RNCP39013BC02 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	RNCP39013BC03 Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP39013BC04 Contribuer à la transformation en contexte professionnel	RNCP39013BC05 Réaliser des analyses économiques	RNCP39013BC06 Aider à la décision	RNCP39013BC07 Mobiliser et manipuler des données	RNCP39013BC08 Mobiliser les méthodes statistiques ou économétriques
Compétences Spécifiques		Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention. Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale. Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.	Identifier les enjeux économiques d'une situation. Mobiliser les théories et les modèles de l'analyse économique, y compris leurs avancées récentes issues de la recherche pour étudier cette situation. Recourir à des outils permettant de collecter, traiter, analyser des données aussi bien quantitatives que qualitatives à des fins d'expertise.	Identifier, analyser et comprendre des situations complexes impliquant des décisions de nature économique. Mener des expertises économiques. Elaborer et/ou mettre en œuvre des outils d'aide à la décision pour accompagner les organismes publics et privés dans la réalisation de leurs objectifs stratégiques. Mobiliser les outils de l'évaluation économique pour assurer le suivi des actions, des projets ou des stratégies des organismes publics et privés.	Qualifier la donnée (identifier, collecter, retraiter, fiabiliser, documenter, enrichir les données). Programmer, créer des algorithmes à partir de langages ou logiciels spécialisés, notamment les logiciels libres (R, Python, etc.). Manipuler les données. Utiliser des outils de visualisation. Gérer les bases de données (massives, requêtes pour bases de données relationnelles, serveurs sur cloud).	Traduire les problèmes économiques en termes statistiques. Formaliser et modéliser un problème en termes statistiques. Mettre en œuvre, expliquer, valider et comparer des méthodes statistiques et / ou économétriques adaptées.
M1	UE1	UE1 - Mathématiques de l'Analyse de Données							
	UE1	Probability and Statistics for Data Science*	X						X
	UE1	Foundations of Machine Learning * *	X						X
	UE1	Software for Data Science (R, Python, SAS)	X					X	
	UE1	Time Series**	X			X		X	
	UE2	UE2 - Économie et Économétrie							
	UE2	Économétrie Approfondie				X	X	X	X
	UE2	Applied Econometrics	X			X	X	X	X
	UE2	Théorie des Jeux	X						X
	UE2	Évaluation des Politiques Publiques					X	X	
	UE3	UE3 (Optionnel 1 parmi 4)							
	UE3	Markov Chains and Applications							
	UE3	Market Power and Regulation							
	UE3	Evolution of Economic Behaviour	X				X		
	UE3	Economic History	X						
	UE4	UE4 (Optionnel 2 parmi 7)							
	UE4	Industrial Organization	X				X		
	UE4	Corporate finance	X				X		
	UE4	Dynamic Optimization							
	UE4	Market Finance					X		
	UE4	Topics in AI						X	
	UE4	Martingales Theory and Applications							
	UE4	Data Bases**						X	
	UE5	UE5 stage ou mémoire (optionnel 1 parmi 2)							
	UE5	Stage*		X	X				
	UE5	Mémoire*		X	X				
M2	UE1	Data Mining	X					X	
	UE2	Non Parametric Models	X					X	
	UE3	Survey Sampling	X						X
	UE4	Analyse des Durées de Vie	X					X	
	UE5	Économétrie du Marketing	X						X
	UE6	Économétrie des Variables Qualitatives	X						X
	UE7	Données de panel	X						X
	UE8	Advanced Software for Data Science : SAS	X						
	UE8	Advanced Software for Data Science : R	X						
	UE8	Advanced Software for Data Science : Python	X						
	UE9	Communication Skills		X					
	UE13	Scoring	X						X
	UE14	Spatial Econometrics	X						X
	UE15	Geomarketing	X						X
	UE16	Databases	X					X	
	UE17	Web Mining	X					X	
	UE18	Graph Analysis	X					X	
	UE19	Analyse de Valeurs Extrêmes	X					X	
	UE20	Rapport d'Activité	X					X	
Nombre de matières dans chaque compétence		5	23	3	2	3	7	15	12